



Les hausses de taxes ont mangé la moitié des baisses d'impôts en 2015

Guillaume Guichard, Le Figaro, le 24.11.2016

D'après les calculs du rapporteur du budget au Sénat, les hausses des différentes taxes actées depuis 2011 ont pesé 184 euros de plus dans le budget des ménages en 2015.

Si le gouvernement a baissé depuis 2012 l'impôt sur le revenu des Français modestes et revalorisé le RSA d'un côté, il a augmenté nombre de taxes, dont la TVA, de l'autre.

D'après les calculs inédits d'Albéric de Montgolfier, rapporteur LR du budget au Sénat, les hausses des différentes taxes actées depuis 2011 ont pesé 184 euros de plus dans le budget des ménages en 2015.

«La perte du pouvoir d'achat intervenue entre 2011 et 2015 s'élève à 124 euros pour les ménages les plus modestes et à 305 euros pour les plus aisés, précise le sénateur dans son rapport sur le budget 2017.

Plus de la moitié de la baisse d'impôt sur le revenu de 2015 a été absorbée par la hausse des taxes indirectes observées entre 2011 et 2015.»

Cette étude confirme que les taxes indirectes pèsent plus sur le budget des ménages modestes.

Au titre des taxes indirectes, Albéric de Montgolfier a comptabilisé le passage à 20 % du taux normal de TVA en 2014. Mais aussi la réforme de la fiscalité écologique, avec la création de la contribution climat énergie et la revalorisation de la CSPE (contribution au service public de l'énergie), ou des droits et cotisations sur les alcools, vins et bières.

Il n'a en revanche pas pris en compte les hausses de la fiscalité du tabac, du gaz ou du carburant.

Le «bilan redistributif» tiré par Bercy en septembre, qui ne tient pas compte des taxes indirectes, «se doit d'être relativisé», juge donc le sénateur.

Le rapport estimait que la politique fiscale du gouvernement avait amélioré de 4,7% le niveau de vie des Français les plus modestes. □